

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 16

Artikel: Une misère
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mères. Les deux Lacour ont absenté l'Ecole depuis le premier octobre; les deux plus grand Gislou ont absenté neuf mois tout entier et sont revenus au nouvel-an; la Fontanette est toujours venue une fois par jours, Chabot de même; les Dumas ne sont pas assidus comme il le Devroit; le petit Pouse fait bien son devoir; le petit Lafond ferait très bien s'il pouvoit venir assiduellement, mais qu'est ce qui les empêche ils sont presque tout nud et sur tout par les pieds ce que je ne peut attribuer que peut-être à une mauvaise conduite; les Gardet j'en suis très mal content; les Dégailler viennent régulièrement mais peut d'avance sur tout à l'Egard des deux filles.

Vous priant de plus si vous en savez encore quelques uns de les faire venir à l'Ecole d'autant que je ne les conois pas, Messieurs en attendant la continuation de vos bienveillances j'ai l'honneur d'être Votre très soumis et obéissant serviteur.

Lausanne, le 23 janvier 1782.

DAVID-JOSEPH NICOLE
Régent.

Notte des enfans : 4 Gislou, 3 Dumas, 3 Dégailler, 2 Lafond, 2 Gardet, 1 Chabot, 1 Pouse, 1 Fontanette, en tout 17 qui viennent tout à présent.

Une misère! — Un géôlier qui, par négligence, avait laissé s'évader un prisonnier confié à sa garde, arrive l'autre jour au bâtiment de la prison au moment où un autre prisonnier s'apprêtait à prendre aussi la clé des champs.

Le géôlier saisit le fuyard et lui fait réintégrer sa cellule, en murmurant :

— C'est pourtant le diable qu'on ne puisse jamais avoir affaire à des braves gens, ici !

Le langage de nos fillettes. — Dans la rue, deux fillettes, rentrant de l'école, s'entretenaient de choses sans doute fort intéressantes pour elles, car elles sont absorbées par leur conversation.

L'une d'elles, d'un ton sans réplique :

— D'abord, là, en somme, après tout, il y a une chose importante, seulement voilà !... — P.

TOUT EN RONDANT

Voici encore, pour compléter la liste, quelques unes des « Kyrielles » que chantaient autrefois les enfants et qu'on n'entend plus guère aujourd'hui. Il serait vraiment dommage de n'en pas garder au moins le souvenir.

Etant en compagnie, si vous quittez votre place pour revenir et trouver la place occupée, on vous disait :

Qui va à la chasse
Perd sa place !

A quoi vous étiez en droit de répondre :

Quand il revient
Il trouve un chien !

Les mamans de Blonay (d'après madame Odin) berçaient leurs enfants en leur fredonnant la suave cantilène ci-après :

Tsanta, pillora, tsanta ris ;
Ciliou la porta de ton courti,
Quand lè zozei te véront
Te crieront
Pequa m....., pequa son !

Avec le printemps, les morilles sortent de la mousse; les gamins de la Vallée de Joux ne disent plus, comme leurs aînés, en allant à la chasse aux champignons, dès qu'ils en avaient une en main :

Moruva ton pair
Moruva ton pair...

Ce qui faisait infailliblement surgir une autre morille, pour faire la paire; quand le chasseur trouvait une troisième morille, il appelait la

quatrième, ce qui fait que la cueillette terminée, il rentrait toujours à la maison avec un nombre pair de ces savoureux cryptogames (comme on disait à l'Ecole normale).

Mais le printemps ne se signale pas rien que par des morilles et sa brillante parure (comme chantent les poètes). A cette époque la sève monte, ce qui permet de détacher facilement l'écorce des jeunes pousses de saule et de frêne spécialement, permettant ainsi aux gamins de fabriquer des sifflets ou *subiels*, si vous préférez. C.-C. Dénéréaz a donné dans le *Conteur* les détails de la fabrication de cet engin, nous renvoyons pour cela nos lecteurs au charmant article de ce regretté collaborateur; rappelons seulement que pour confectionner un sifflet, il faut détacher un manchon d'écorce d'une jeune pousse et pour cela il faut frapper l'écorce, copieusement et préalablement ensalivée, à petits coups répétés au moyen d'un couteau tenu par la lame, l'écorce se détache alors facilement. Cette manière d'opérer s'appelle : *saver, chaver, sauver, xaver*..., du verbe *savà* : peler.

Il faut *saver* un certain temps pour que l'opération réussisse, le temps de dire, tout en *savant* :

Sauva, sauva
Marasauva
Se të sauva bin
T'ari d'au bon vin
Se të sauva mau
T'ari de la pessa de tzevau !
Vau, vau, vau.

Ce refrain se retrouve un peu partout en Suisse romande. A la Vallée de Joux, on dit :

Bon pèlerin
Sova, sova, sova bin
Se te sauva bin
Tèrè dau bon vin
Se të sauva mau
T'èrè de la pessa de tseavau.

En Valais, on remarque une petite variation, mais les deux liquides promis qui figurent dans la Kyrielle sont partout de même nature : jugez plutôt :

Pin, pin, piölin,
Se to me vas bin,
Te bailleraï baïre de bon vin.
Se to ne va pas bin,
Te bailleraï a baïre de la pessa de tsin
Dezo a raïvo du molin
(dessous la roue du moulin).

Les personnes que cela intéresse trouveront dans les Archives suisses des Traditions populaires, année 1905, au moins trente-cinq formulettes sur ce sujet.

Quoique cet article soit déjà long, nous citons encore, comme Kyrielle d'occasion, une formulette qui se dit dans le Jura bernois (Basse Ajoie), par les personnes âgées qui prennent de l'eau bénite en sortant des maisons.

A benête, y te pran
Tra tschoses te me defende
De l'ennemi, de lai serpent
Des metchaines gens
De meurri de moué subitement.

Ce qui veut dire :

Eau bénite je te prends,
De trois choses tu me défends :
Du démon, du serpent,
Des méchantes gens,
De mourir subitement.

Nous pourrions encore présenter les Kyrielles que les jolies délémentaises chantent aux jeunes gens qui ne savent pas danser et d'autres encore, mais nous devons nous borner pour ne pas indisposer notre vieux *Conteur*, qui serait dans le cas de nous refuser son hospitalité pour de prochains articles sur les *Kyrielles chorégraphiques* et les *Kyrielles-amusettes* que nous nous proposons de lui donner.

MÉRINE.

P.-S. — Le soussigné serait reconnaissant aux personnes qui savent des Kyrielles de les lui faire parvenir au bureau du *Conteur*.

Un moment, s. v. p. — Un mot allemand pour les gens qui ont bon souffle :

« Oberammergauerpassionsspielklosterfestdilikatessenkässe. » — P.

A PROPOS D'UNE HISTOIRE

Nous avons encore reçu la lettre suivante, à propos de l'histoire du sergent Dubois.

Mon cher *Conteur*,

Il paraît que le récit du sergent Dubois n'a pas eu le don de plaire à l'éminent écrivain qu'est M. Philippe Godet. Je n'ai pas l'habitude de faire de la polémique et je tiens trop à toi pour utiliser tes colonnes à de vaines répliques et dupliques... Ça, que j'aie fait des fautes de français, de style, d'orthographe, etc., je le crois aisément, et j'en demande humblement pardon à M. Godet; du reste, tout le monde n'a pas eu, comme lui, le bonheur d'aller à l'académie.

Si, au point de vue du fond, j'ai pu offusquer les idées de M. Godet, je lui demande « *repardon!*... » On ne pense jamais à tout; et puis, *n'y étais pas...*, lui non plus, par exemple, mais le sergent Dubois y était !...

Excuse-moi de te déranger pour si peu de chose et je te prie de croire, mon vieux *Conteur*, à toute mon estime.

15 avril 1918.

GUIBERT.

ON'A POUTA FARÇA

(Patois de la Broye)

PÉTRAÔVÉ dein ti lè carrou, dâi dzein qu'sant conteint dèren, dai bordon que soadi à dzemottâ, à ranquemalâ. Traôvâdi oquî po lè fère crinci et ronnâ : lè z'infant lè vesin, la founâre et la pussa, lè conseilî et lou syndique, lè felhes et lè valet, lou dzudâ et lou ministre, sein comptâ lè z'autrè dzein. Tot va dé ganguê dein stî mondou por lè. Ah ! se pire, on volliâve lè z'attiutâ, tè radz lè ratté, on verrait ren mè dé grabudze.

Per lè d'amont, à Velâ-Golliâ, l'ai avai certain Rodo à Vincent à Lydie, on païsân bocon ézâdâ, rappo ai pridzou que Mow Lempequêt, lou ministre fesai dein lou dè clia perrotze. Desai à tot lou mondou l'ètai por ren d'allâ cen attiutâ la demind qu'on lai cheintai pas lou St-Esprit quemîn. Rodo l'arai volhiu, qu'on lai avai adi sonno Adon, l'a invitâ quaquê dzein, que l'aussâ assebin délavâ lou ministre à veni dein se pâlou, teni dai réunion, oûre dai pryfres plîem daô St-Esprit.

Mâ dein cliaâ réunion, lè dzein tant lè feni que lè z'hommou l'ont-e pâ z'u la maladi dondâ, encora mè qu'ad pridzou. Adon por lè fère passâ l'invia dè ronclâ dinche, Rodo se va dere à cliaâ dzein : « Dimanche prochain amenez vos enfants, vos amis avec vous, verront le St-Esprit, sous la forme d'un pigeon descendre sur vous. »

L'est bon. Por queminci, Rodo l'a fè on pe aô pliafond daô pâlou, pu s'est immodâ tzi pudzèi po vouaitf se l'arai on pindzon blè po fère lou St-Esprit. Adon, lè doû, à catzon t dzo l'ont dressi l'osâ à prevolâ avau lou per Lou pindzon fesai bin lou djâ, mâ l'ètai escandâle qu'on pouavai pâ lou gravâ dé ca Lou pudzèi, que l'ire on crâpin de dinche Rodo : Faut renquié lou laiss lè incliou de clia dzèba sein l'ai baillâ à medzi du devindz né, tant qu'la demindze matin ».

L'ont dinche fè. Mâ la demindze aprî, l'arrevâ on affèrè dé la mêtzance.

Adô momint iô lè dzeins grulâvant dein l